PLATE FORME

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Convention bilatérale de formation

Référence convention : LIP INTERIM ARLES_ADF_2026420

St Etienne du Grès, le 16 novembre 2026

Entre,

LIP ARLES – INDUSTRIE TECHNIQUE ET NUCLEAIRE
SAS, société par actions simplifiée – SIRET 98132384300053
2 CHEMIN DE BALILLA
13200 ARLES

d'une part,

Et,

L'ORGANISME DE FORMATION PLATE FORME
SAS au capital de 7.500 euros - immatriculé au RCS de Tarascon sous le n°443 642 731
Parc d'activités de Laurade - BP 204 Saint Etienne du Grès
13156 TARASCON cedex

Représenté par : Monsieur Cédric RASSIS
En qualité de : Directeur

déclaré auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Marseille sous le numéro de déclaration d'existence : 93131103313.

d'autre part,

est conclue la convention suivante en application des dispositions du Livre IX du Code du Travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 - Objet, effectif, durée et nature de la formation
L'organisme de formation PLATE FORME s'engage à dispenser la formation ci-après définie, aux conditions indiquées.
L'organisme PLATE FORME formera **MAMERI BENAOUDAH**.

PLATE FORME
SAINT-ETIENNE-DU-GRES
PARC D'ACTIVITES DE LAURADE – BP22
13156 TARASCON CEDEX
T : +33 (0)4 90 91 59 90
www.nge.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 7 500 €
Déclaration existence n°93131103313
RCS TARASCON 443 642 731
CODE APE 8559A
SIRET 443 642 731 00014

NGE

Intitulé de l'action : PASI

Dates : Du 16/11/2026 au 17/11/2026

Durée de l'action : 14,00 heures

Lieu de l'action : Plate Forme - Salle Durance, Parc d'activités de Laurade, Saint-Etienne-du-Grès, CS60009-13151 Tarascon Cedex

Le programme détaillé de l'action de formation ainsi que le calendrier figurent en annexe de la présente convention.

Nature de l'action de formation, conformément à l'article L.6313-1 CT : Action de Formation

L'entreprise LIP INTERIM ARLES s'engage à assurer la présence des participants cités en article 1 et veiller au respect du temps de formation prévu en centre de formation.

Article 2 - Modalités de contrôle des connaissances et nature de la sanction de la formation
Durant toute la durée de la formation, est tenue une feuille de présence divisée par demi-journées et émargée personnellement par les participants et le(s) formateur(s).

À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation instantanée sera renseignée par chaque participant et une attestation de formation leur sera délivrée.
L'ensemble de ces documents sera adressé à l'entreprise bénéficiaire, LIP INTERIM ARLES.

Article 3 - Dispositions financières
En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise LIP INTERIM ARLES s'acquittera des coûts de formation, décomposés de la manière suivante :

Nombre d'heures : 14,00 heures

Coût total HT : 295,00 €

TVA : 20 %

Coût total TTC : 354,00 €

Soit un total de deux cent quatre-vingt-quinze euros et zéro centime hors taxe et trois cent cinquante-quatre euros et zéro centime toutes taxes comprises.

La facturation sera établie selon les conditions générales de participation (annexe).

Article 4 - Modalités de suivi de l'action par le bénéficiaire
Les périodes d'alternance, si elles s'appliquent, peuvent être modifiées par accord entre les co-contractants selon les contraintes respectives. Dans tous les cas, la totalité de la formation et la validation finale seront réalisées sur la période couverte par cette même convention.

Pendant la durée de la formation, le bénéficiaire continue à appartenir au personnel de l'entreprise LIP INTERIM ARLES. Il reste rémunéré par son employeur aux conditions prévues par son contrat de travail.

Les frais de transport et d'hébergement exposés par le bénéficiaire à l'occasion des périodes de formation ne sont pas pris en charge par le centre de formation PLATE FORME.

PLATE FORME
SAINT-ETIENNE-DU-GRES
PARC D'ACTIVITES DE LAURADE – BP22
13156 TARASCON CEDEX
T : +33 (0)4 90 91 59 90
www.nge.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 7 500 €
Déclaration existence n°93131103313
RCS TARASCON 443 642 731
CODE APE 8559A
SIRET 443 642 731 00014

Enfin, durant toute la durée de la formation, le participant sera soumis au Règlement Intérieur de l'organisme de formation PLATE FORME (annexe) et devra le respecter.

Article 5 - Report ou annulation de la prestation de formation
L'organisme de formation se réserve le droit de reporter le stage selon les modalités prévues aux clauses et conditions générales annexées aux présentes (annexe).
En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, PLATE FORME doit rembourser à l'entreprise bénéficiaire les sommes indûment perçues de ce fait, sous réserve de l'application de l'article 7 ci-dessous.
En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention, tout ou partie des droits d'inscription peuvent lui être facturés à titre de dédommagement, selon les conditions suivantes :

Annulation de la participation plus de 4 semaines avant le début du stage :	aucune retenue
Annulation de la participation 2 à 3 semaines avant le début du stage :	50%
Annulation de la participation moins de 2 semaines avant le début du stage :	100%

Article 6 - Durée de la convention
La présente convention est établie pour la durée de la présente formation et prend effet à compter du 16/11/2026 pour s'achever le 17/11/2026.

Article 7 - Réclamations
Le participant et la société cliente ont la possibilité de faire remonter leur(s) réclamation(s) auprès de Plate Forme par le biais d'une fiche d'anomalie, disponible auprès du personnel Plate Forme ou bien du formulaire contact accessible depuis le site internet de Plate Forme (www.plateforme.nge.fr/contact/).

Article 8 - Litiges
La signature de la présente convention vaut acceptation des conditions générales de participation. Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, les juridictions de Tarascon (13) seront les seules compétentes pour régler le litige.

Fait en deux exemplaires, dont un est à retourner signé et paraphé.
À St Etienne du Grès, le 16 novembre 2026

L'entreprise, LIP INTERIM ARLES

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
18 Impasse de l'Asphalte - 69366 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 7[illegible] - www.groupelip.com
SIREN 8[illegible] - APE 78.20 Z
SAS au capital de 1 000 000 €

,

L'organisme de formation, PLATE FORME

PLATE-FORME
Parc d'Activités de Laurade
ST-ETIENNE DU GRES
B.P. 204 - 13156 TARASCON Cedex
Tél. 04 90 91 59 90 - Fax 04 90 91 59 91
SIREN 443 642 731

Monsieur Cédric RASSIS,
Directeur

Annexes à la convention :
Programme de formation,
Calendrier,
Conditions Générales de Participation,
Règlement intérieur Plate Forme

PLATE FORME
SAINT-ETIENNE-DU-GRES
PARC D'ACTIVITES DE LAURADE – BP22
13156 TARASCON CEDEX
T : +33 (0)4 90 91 59 90
www.nge.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 7 500 €
Déclaration existence n°93131103313
RCS TARASCON 443 642 731
CODE APE 8559A
SIRET 443 642 731 00014